

**Appel à manifestation d'intérêt**  
**Réseaux locaux de tiers-lieux**  
**2020-2021**

**Dossier de candidature**  
**pour les projets de création de réseaux de**  
**tiers-lieux dans l'Allier**



**L'appel à projets est ouvert du (jour) janvier 2020 au (jour) avril 2020**

Les candidatures doivent être transmises par courriel

A l'attention de Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Allier  
à l'adresse suivante :  
president@allier.fr

**Renseignement et conseil pour les candidatures :**

Mickaël CLOUX  
Chargé de mission développement de l'accès des services au public  
Coordonnateur du bus numérique  
Direction de l'Economie, de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Accueil  
Téléphone : 04.70.35.73.99 – Courriel : [cloux.m@allier.fr](mailto:cloux.m@allier.fr)

## Nom du réseau

## Territoire d'action

## Identification de la structure porteuse de projet

Nom	
Date de création	
Objet social	
Statut (ex. : association, SCIC, ...)	
Numéro SIRET	
Régime de TVA	
Adresse	
Représentant-e légal-e : prénom, nom, fonction, courriel, tél.	
Chef-fe de projet : prénom, nom, fonction, courriel, tél.	

## Constitution du réseau

### **Contexte territorial**

*Caractéristiques socio-économiques du territoire*

### **Diagnostic**

*Sur quels constats et besoins prioritaires vous appuyez-vous pour créer un réseau de tiers-lieux ?*

### **Membres**

*Préciser pour chacun : identité, territoire d'action, activités, compétences et moyens*

### **Vocation du réseau**

*Quels sont les objectifs ?*

*Quelle éthique et quelles valeurs partagées ?*

*Quelle zone d'action prioritaire ?*

### **Services et activités du réseau**

*Quels sont les services spécifiques proposés par le réseau ?*

*Quel est le positionnement du réseau par rapport à des réseaux régionaux comme INHAURA, géré par le consortium Agate/Fréquence Ecoles/Ligue d'enseignement de la Loire/Zoomacom ou FABREGION dont la Région Auvergne-Rhône-Alpes est en charge de l'animation ?*

### **Résultats attendus**

*Quels indicateurs de pilotage / suivi / évaluation allez-vous mettre en place pour répondre aux objectifs ?*

**Modalités d'organisation**

*Quel est le rôle de chaque membre dans l'activité du réseau ?*

*Quels engagements et besoins de chaque membre ?*

*Quel(s) accord(s) contractuel(s) entre les membres du réseau ?*

**Calendrier prévisionnel****Partenaires extérieurs acquis et attendus**

*Pour chaque partenaire : quelles sont les natures de leur(s) contribution(s) (financière, apport en moyens, temps, compétences d'ingénierie, communication....)*

**Informations complémentaires**

## Plan de financement prévisionnel sur 2 ans

*Le budget doit présenter l'intégralité du projet en tenant compte des financeurs autres que le soutien relevant de l'AMI Tiers Lieux bourbonnais. Il doit être équilibré en dépenses et en recettes. Les dépenses doivent être justifiées par des devis. Les dépenses et les recettes devront être détaillées par année et être en adéquation avec l'activité de l'année correspondante. Le modèle présenté ci-après est donné à titre indicatif. Il n'est donc pas exhaustif.*

### **Subvention sollicitée :**

*Si le maître d'ouvrage n'est pas assujéti à la TVA pour l'activité tiers-lieu, il doit fournir une attestation de non-assujéttissement. Dans ce cas, il présente un plan de financement TTC. Dans le cas contraire, il présente un plan de financement HT.*

Montant sollicité - préciser HT ou TTC :

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses	Année 1	Année 2	TOTAL	Recettes	Année 1	Année 2	TOTAL
<b>Achats</b>				<b>Subventions (préciser si acquis ou sollicité)</b>			
Eau, gaz, électricité				Département/Région			
Fourniture d'activités				Fonds européens			
Prestations de service				Etat			
Autres achats				Intercommunalité(s), agglomération			
<b>Services extérieurs</b>				<b>Commune(s)</b>			
Locations mobilières et immobilières							
Entretien et réparations							
Assurance							
Divers							
<b>Autres services extérieurs</b>				<b>Autres recettes</b>			
Honoraires				Fondation, mécène			
Publicité, publication				Remboursements divers			
Déplacement, missions et réceptions				Cotisations			
Frais postaux et télécom.				autofinancement			
Autres charges externes							
<b>Impôts et taxes</b>				<b>Produits financiers</b>			
Impôts et taxes sur rémunérations							
Autres impôts et taxes							
<b>Charges de personnel</b>							
Rémunérations brutes							
<b>Charges ss et prevoyance</b>				<b>Produits exceptionnels</b>			
Autres charges gestion courante							
Charges exceptionnelles							
<b>Dotations</b>				<b>Reprise sur amortissement et provisions</b>			
Dotations aux amortissements							
Autres dotations et provisions							
<b>Impôts sur les bénéfices</b>							
<b>Contributions</b>				<b>Contrepartie contributions</b>			
Mise à disposition en nature (locaux, matériels, etc.)				Mise à disposition en nature (locaux, matériels, etc.)			
Mise à disposition de personnel				Mise à disposition de personnel			
<b>Excédent</b>				<b>Déficit</b>			
<b>Total charges</b>				<b>Total produits</b>			

## I. Pièces à joindre

- Le dossier de candidature dûment rempli et signé ;
- Le plan de financement prévisionnel détaillé du projet ;
- Les devis estimatifs détaillés liés à l'appel à projet ;
- Document autorisant le représentant du porteur de projet à solliciter une subvention (délibération, procès verbal d'assemblée générale...)
- 
- Les statuts, pour les associations ;
- Les coordonnées bancaires de la structure demandeuse (RIB) ;
- Le KBIS ou équivalent le cas échéant ;
- Le numéro de SIRET ou fiche SIREN ;
- Lettres d'intention, de soutien et/ou d'engagement de partenaires, etc.



## II. Attestation

Je soussigné-e, (*nom, prénom*).....représentant-e légal-e de  
la structure maitresse d'ouvrage (*nom, adresse, activité*)

.....  
.....  
.....

Certifie l'exactitude des renseignements et éléments fournis dans le cadre de ma candidature à  
l'appel à manifestation d'intérêt « Tiers-lieux bourbonnais 2020-2021 » lancé par le Conseil  
départemental de l'Allier, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Fait, le..... à.....

(Signature et cachet obligatoire)